

**Procès-verbal  
Comité de développement social  
20 mars 2018  
Caisse Populaire Desjardins Anjou-Tétreaultville – Succursale des  
Ormeaux (2775, rue des Ormeaux)**

**Objectifs de la rencontre :**

- Co-construction du bilan et perspectives du CDS pour 2018-2019
- Suivi des démarches et projets de quartier
- Adopter le plan Enfance-Famille
- Portrait de l'animation dans les parcs été 2018

**Présences :**

Véronique Coulombe – Maison de la famille de Mercier-Est  
Franz Gauthier – L'Antre jeune  
Nathalie Langlois – CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal  
Marilène Berthiaume – Infologis  
Luc Villandré – Production Jeunesse  
Estella Escalona – Arrondissement MHM  
Richard Riopel – Arrondissement MHM  
Laurent Gosselin – SME  
Marie-Jo Bard – SME  
Lôdvi Bongers – SME  
Marilou Vigneau – SME

**Absences :**

Audrey Racicot – Je Passe Partout  
Alain Turner – Station Vu  
Nathalie Dufort – OMHM  
Danielle Lacombe – PITREM  
Stéphane Tremblay – SESAME  
Lucie Dal Molin – ACEF de l'Est  
Anick Paradis – Centre info-femmes

**1. Accueil**

Marie-Jo Bard souhaite la bienvenue à tous et toutes. Elle incite les membres à s'impliquer dans la réunion et à intervenir dans les différents points à l'ordre du jour de façon claire et concise évidemment, étant donné l'ordre du jour très chargé d'aujourd'hui.

Marie-Jo souligne que l'équipe au volet développement social est maintenant complète. Elle invite Lôdvi à se présenter et en dire un peu plus sur son parcours professionnel. Marie-Jo fait de même.

**2. Tour de table – points d'infos**

Considérant que nous sommes une nouvelle équipe et aussi parce qu'il a été nommé à plusieurs reprises que les CDS doivent être des moments pour avoir des discussions sur les enjeux émergeant dans le quartier, Marie-Jo invite les partenaires à se présenter, à nommer leurs points d'informations et à partager un bon coup et un enjeu actuel du quartier en lien avec leur mission d'organisme ou basé selon leur expérience de résidant. Cela permettra d'une part à la nouvelle équipe d'être au courant de ce qui se passe à Mercier-Est et les éléments faisant consensus pourront être pris en compte dans la planification des prochaines rencontres et des travaux pour l'an prochain.

Frantz Gauthier de l'Antre-Jeunes

Bons coup : Vernissage le 20 avril prochain des œuvres créées par l'artiste peintre Guy Hamelin

Enjeu : Les espaces de jeu d'intérieur sont difficilement accessibles pour nos jeunes.

Richard Riopel de l'AMHM

Bon coup : Adoption de la politique de reconnaissance des organismes communautaires. Ils entament actuellement la 3<sup>e</sup> vague. La plupart des organismes sur le territoire de l'arrondissement ont déjà été reconnus.

Enjeu : La mobilisation des partenaires dans le quartier – notamment en ce qui a trait à la concertation.

Véronique Coulombe de la Maison des Familles de Mercier-Est

Bon coup : Préparation de la Fête des familles qui aura lieu le 26 mai prochain. Modification de l'horaire d'ouverture : ajout d'une journée les samedis. Très bon achalandage ! Le Parc intérieur situé à la Paroisse Saint-François d'Assise ouverts tous les samedis est un beau succès également.

Enjeu : Roulement de personnel dans tous les organismes (notamment à la MDF) – le travail de concertation est doublement difficile – essouffant et lourd

Luc Villandré de PJE

Enjeu : Relocalisation future (sur une visée de 2-3 ans) qui touche également Station Vu puisqu'ils sont dans les mêmes locaux.

Estella Escalona de l'AMHM

Bons coups : La table en sécurité urbaine a été remise sur pied après 1 an et demi d'absence. La Table aînée est une nouvelle initiative qui a également une belle réception.

Les résultats et la suite de la consultation en 2003, ainsi que les activités de porte-à-porte et le forum de 2016 ont mené à la rédaction du plan d'action local MADA qui sera adopté en mai 2018.

Entente MTESSS-Ville (lutte à la pauvreté)

Nous aurons des nouvelles en septembre pour savoir si ce sera une entente triennale.

Marilène Berthiaume d'Info-Logis

Enjeu : Ils sont eux aussi une toute nouvelle équipe et sont à la recherche d'un nouvel employé qui viendra compléter leur équipe. Essaient de se réapproprier les dossiers dans la Concertation. Malgré tous les changements, les membres d'info-logis sont toujours présents et motivés.

Nathalie Langlois, CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal

Bon coup : Actuellement, ils sont beaucoup dans la conception et l'organisation des services. Volonté de travailler à proximité des citoyens et des organismes. L'enjeu majeur est la liaison et la continuité des services à l'interne et vers l'externe. Ils espèrent aller chercher une stabilité dans les 3 à 5 prochaines années.

Connaissant le quartier, elle compte sur sa résilience pour renaitre de ses cendres.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Marie-Jo Bard procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour du CDS du 20 mars 2018 est

**Proposée par** : Luc Villandré

**Appuyée par** : Véronique Coulombe

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2017**

Comme le procès-verbal se retrouvait sur l'espace membre, il n'y aura pas de temps accordé à sa lecture.

L'adoption du procès-verbal est du 13 décembre 2017 est :

**Proposée par** : Luc Villandré

**Appuyée par** : Véronique Coulombe

**Adoptée à l'unanimité**

##### **4.1 Suivi au Procès-verbal du 13 décembre 2017**

Dépôt de Mercier-Est en réseau – suivi inclus dans l'ordre du jour actuel

Comités de transition scolaire et sociale – suivi inclus dans l'ordre du jour actuel

Table-Ronde sur la santé mentale en milieu de travail : Elle s'est déroulée le 22 février 2018 aux Services de Loisirs Sainte-Claire. Elle était adressée à nos membres dans le cadre de la campagne annuelle de marketing social, mise sur pied afin d'institutionnaliser les SHV dans une optique de pérennisation de ces dernières dans le quartier malgré le départ de Québec en forme. Parmi les panélistes, deux chercheurs postdoctoraux et la directrice du groupe Entreprise en santé étaient présents. La Table ronde avait d'abord pour objectif de mettre la table sur la thématique en question et permettre aux participants de se faire une tête. Suite à cette table ronde, les participants étaient invités à contribuer à un atelier pratique qui visait à déterminer des engagements concrets en faveur d'une bonne santé mentale dans nos milieux locaux. Participation d'une quinzaine de personnes. Faible représentation des membres SME par contre.

#### **5. Bilan du plan d'action 2017-2018**

L'année 2017-2018 fut exceptionnelle, le plan d'action a d'ailleurs été revu par le CDS et modifié le 16 octobre dernier en ARM. Habituellement, le bilan et le plan d'action sont travaillés par l'équipe de travail, soumis au comité aviseur et adopté avec ou sans modification par l'ensemble des membres du CDS lors de la rencontre de mai. Toutefois, considérant que l'équipe du volet est nouvelle, nous souhaitons faire une étape préliminaire avec vous afin que le bilan reflète VOTRE vision de l'année 2017-2018.

Pour se faire, Marilou présente un bilan provisoire que les participants sont amenés à bonifier suite à quoi nous serons en mesure de cibler nos souhaits pour l'an prochain.

Les éléments seront ensuite travaillés par le comité aviseur qui proposera un plan d'action à adopter lors du prochain CDS.

## **6. Financement dédié au quartier**

### **6.1 Alliance pour la solidarité**

Lors de l'ARM du 15 février dernier, les membres de SME ont adopté la rédaction d'une lettre d'appui pour le projet Toile d'araignée afin que les partenaires impliqués puissent organiser la recherche de financement permettant la pérennisation du projet. La lettre est remise aux représentants des organismes concernés, nous leur souhaitons bonne chance dans leurs démarches.

**TOILE D'ARAIGNÉE** : Il s'agit d'un projet qui perdure depuis près de 12 ans, porté par l'Antre-Jeune de Mercier-Est, le Chez-Nous de Mercier-Est et la Maison des Familles de Mercier-Est. Ils organisent des activités ludiques axées sur la prévention, ainsi que de l'intervention auprès de la clientèle HLM en tenant compte des créneaux respectifs de chaque intervenant.

Au tout départ, des lettres d'intention de projet étaient soumises en CDS. Il fallait arriver à un consensus sur les projets déposés afin d'assurer une cohérence.

Dans les dernières années, il y a eu des chamboulements. On a essayé de se donner des outils, mais ça n'a jamais abouti. Chacun a choisi de déposer à leur convenance (sans que ça passe par le CDS, empreint d'un processus lourd). Toutefois, avant que les organismes déposent chacun de leur bord, on s'assure de se consulter et de construire quelque chose de collectif. On accorde une importance à ce que la Table connaisse quand même les projets qui soient déposés.

Nouveaux/autres projets ? Non, selon ce qui est avancé, il y a seulement le SÉSAME et Station Vu qui ont déposé.

### **6.2 Programme prévention adhésion aux gangs de rue**

Le comité de sélection des projets a eu lieu le 15 mars dernier. Un projet par arrondissement a été déposé, pour Mercier-Est, c'est toujours le travail de travailleur de rue qui est déposé par l'Antre-jeunes.

**Descriptif du projet travail de rue** : Christian est l'unique travailleur de rue dans le quartier. C'est lui qui est en lien avec les populations plus marginalisées. Il se déplace dans les lieux de socialisation. Christian, pendant la première moitié de l'année, avait l'aide de Nadia (payée de la poche de l'Antre-Jeune). Toutefois, ce n'est plus possible et ils sont actuellement à la recherche de fonds pour trouver un collègue à Christian.

Question de Marilène Bertithiaume d'Info-Logis : Est-ce qu'on peut référer des adultes au travailleur de rue ? Oui, pas de considération par rapport à l'âge ou le code postal.

Son objectif s'est d'être réseauté le plus possible. Il se doit donc de connaître le plus de ressources possible afin de bien recommander les personnes dans le besoin aux bonnes ressources.

### **6.3 SIPPE/ÉMÈS**

Laurent rappelle que lors de la réception de l'accord de financement par la Direction régionale de santé publique (DRSP), SME a reçu un commentaire notant que le processus de sélection des projets serait à revoir afin de démontrer le processus décisionnel et la pertinence des projets en lien avec les priorités de quartier et les orientations des ententes. La DRSP nous soumettra dans la prochaine année un processus auquel nous devons nous soumettre. Il n'est donc pas nécessaire de mettre en place un processus particulier (considérant qu'ils nous en imposeront un). Toutefois, il est possible de mieux collectiviser les réflexions menant à la réalisation des projets.

Pour cette année, les organismes porteurs de projets présenteront leur au prochain CDS en insistant sur les constats ayant mené à la mise en place des services et sur les objectifs liés aux ententes qui seront attendus.

Il est rappelé que les organismes ayant des activités dans le cadre de cette entente doivent remettre leurs formulaires de reddition de compte au plus tard le 8 mai 2018 à Marie-Jo Bard. La date limite pour déposer est le 25 mai (en même temps que les bilans).

Nathalie rappelle que Christian est lié avec le financement Écoles et milieux en santé (ÉMES) au projet PIC Mercier-Est en réseau. Le lien à faire était naturel – continuité.

### **6.4 Programme de soutien à l'amélioration de l'accès aux fruits et légumes à Montréal**

Ce programme de financement de la DRSP appelé autrefois : Programme de soutien aux initiatives locales : une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation est le principal soutien au projet CERES. Cette entente triennale se termine, une autre débute.

La date limite pour déposer un projet est le 20 avril 2018.

Les porteurs du projet sont invités à faire un bilan du projet.

Stéphane n'est pas présent pour présenter le bilan du projet. Des suivis seront faits par courriel.

Le présent guide a été modifié. Il y a poursuite du soutien à CÉRÈS à la hauteur de 20 000\$ maximum et il y a possibilité pour le quartier de co-créeer un projet collectif et déposer sur 3 ans pour aller chercher jusqu'à 45 000\$/année.

2 à 3 semaines sont à prévoir pour la rédaction d'une lettre d'appui auprès du CIUSSS et de l'Arrondissement.

## **7. Vie de quartier**

### **7.1 Projet Mercier-Est en réseau**

Marilou présente les nouvelles du projet.

#### *Nouvelles du comité d'allocation de Centraide*

Nous avons reçu des nouvelles du comité d'allocation concernant le 2e dépôt de projet, tel qu'adopté par les membres du CDS lors de notre dernière rencontre en décembre et remis à Centraide du Grand Montréal le 15 janvier 2018. Nous recevons 133,000 \$ sur les 137 860,00 \$ demandés. Ce montant sera versé sur la période allant du 21 février 2018 au 28 février 2019. Le seul poste budgétaire qui n'est pas financé est la contribution aux organismes en ce qui a trait à la concertation des travailleurs de proximité.

#### *Caisse Desjardins – premier partenaire corporatif et accueil de la 1re borne interactive*

La Caisse devient le premier partenaire corporatif du projet en accueillant la toute première borne interactive qui sera installée ici même dans cette succursale. Rappelons que cette borne a pour objectif d'aider à mieux faire connaître les ressources sociocommunitaires (services et intervention de proximité) et ce qui se passe dans le quartier en termes d'événements. La borne devrait être en service à partir de la mi-avril. Vous serez invité au lancement officiel quelques semaines après son installation.

#### *Perte de poste*

Suite à la possibilité de la perte d'un poste d'intervenant de proximité au Chez-nous de Mercier-Est, le réseau de travailleurs de proximité s'est mobilisé pour réfléchir sur les impacts que cette nouvelle peut avoir pour le réseau et dans le quartier. Cette action témoigne de la capacité de mobilisation du réseau, et de l'entraide ainsi que de la solidarité qui est en train de se créer dans le réseau.

#### *Signature visuelle – présentation des 2 logos proposés*

Explications de la graphiste; cheminement qui a mené à la création de ces deux propositions de logo. La graphiste, Nolwenn Jan, a identifié trois types de réseau d'entraide et de solidarité, soit le réseau local de services, le réseau de travailleurs de proximité et le réseau de citoyens

via le programme de citoyens-relais. Les couleurs associées sont le bleu qui évoque la sensibilité, le calme et la communication, le rose ou l'orange qui évoque la bienveillance et le vert qui évoque l'espoir, la sortie et la liberté. Il y aura 2 autres rondes de corrections. Marilou colligera les commentaires et idées de tous et les communiquera à la graphiste. L'objectif est que cette signature visuelle nous parle tous. Les intervenants de proximité seront également consultés la semaine prochaine.

Les membres présents sont invités à voter pour leur logo préféré à la pause et à laisser leurs commentaires le cas échéant.

Veronique Coulombe note qu'il serait important que l'avancé du réseau de travailleurs de milieu soit discuter lors des points d'information sur Mercier-Est en réseau.

-Pause-

## **8. Éducation-formation–employabilité**

### **8.1 Politique de l'enfant**

La ville de Montréal a adopté en juin 2016 la Politique de l'enfant dotée d'un budget sur 5 ans de 25 millions\$. La première année, les actions ont été déployées dans certains arrondissements et au niveau régional. Cette année, tous les arrondissements sont ciblés par des appels à projets. Mme Estela Escalona est présente pour nous expliquer le contexte et les conditions pour la mise en œuvre des projets. Par la suite, la parole sera donnée à Véronique Coulombe qui sera en mesure d'apporter une vision historique et une analyse des enjeux.

#### **8.1.1 Présentation de la Ville**

L'appel a été lancé. La date à retenir pour le dépôt est le 4 avril 2018. Un mois sera nécessaire pour faire la sélection finale des projets. (Conseil extraordinaire prévu début mai). Ce qui change pour cette année : on vise tous les arrondissements. L'enveloppe globale a été bonifiée (+7 000\$). 135 000\$ sont disponibles pour l'arrondissement et pour le quartier : 35 000\$ (25% pour chaque quartier de l'arrondissement). Un comité de sélection sera mis en place. À l'arrondissement, il y a une personne ressource en développement social et à la culture qui siégera sur le comité.

Un rappel : La concertation a à sa disposition 4 semaines de délais pour déposer des projets concertés. L'arrondissement a déjà fait la réflexion et est bien conscient qu'il s'agit d'un très court délai. Ils prennent en considération que le quartier possède déjà un plan d'action concerté Enfance-Famille-Communauté. Ils croient qu'un bon nombre de projets s'y inscrivent déjà et pourraient être bonifiés. En ce sens, un travail en amont a déjà été réalisé.

Commentaires



Laurent avance que c'est un peu surréaliste de laisser si peu de temps (4 semaines) pour se revirer de bord.

Suite à la sortie de cette politique, le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) s'est mobilisé puisqu'ils n'ont pas du tout été consultés pour la construction de ladite Politique. Ils reprochent à la Ville un manque de leadership et de transparence.

Estella précise qu'un bilan et des consultations seront effectués pour la continuité de la Politique.

Les lettres de soutien rédigées par la Table de quartier seront prises en considération. Ça peut être des projets existants que l'on veut bonifier. Le programme ne finance pas seulement les ressources humaines, mais aussi le matériel (à la hauteur de 20% du budget maximum).

L'organisme doit être reconnu par la Politique de reconnaissance de la Ville (si certains organismes ne sont pas déjà reconnus – peuvent déposer quand même, en même temps que leur demande de reconnaissance et tout cela se fera simultanément.)

Les critiques et commentaires sont notés, mais il est rappelé que ces décisions ont été prises bien au-delà de l'arrondissement.

### **8.1.2 Réflexion pour le quartier**

#### Présentation des projets

##### Antre-Jeunes

Adrénaline : présentation d'enjeux concernant les drogues et l'alcool, les jeunes sont mis en réseau avec des ressources qui peuvent les aider, les amener à réfléchir et discuter. Ensuite, les jeunes sont invités à produire un outil de sensibilisation. Récompense = activité extrême. Il s'agit de développement d'outils par et pour les jeunes. Un partenariat avec l'Anonyme est en cours de développement.

Antre en sciences : prévention du décrochage par des activités scientifiques. Même structure que le précédent projet (référence : émission Génial). La visite de centres de formation scolaire et la participation à des activités ludiques sont prévues. Des partenariats avec les institutions scolaires sont également en développement (ex. ÉTS).

##### Maison des Familles

Partenariat avec l'éco-quartier afin de récupérer les jardins solidaires pour les familles qui fréquentent la maison des familles et offre d'ateliers de cuisine.

Ils comptent également compléter le parc intérieur pour l'automne.

Les demandes des deux organismes totalisent environ 15 000\$ chacun. Ils se consulteront afin de finaliser la rédaction des demandes.

## **8.2 Adoption du plan d'action Avenir d'enfant**

### Démarche menant à la planification stratégique

Lors du CDS du 16 avril 2017, l'ensemble des membres du CDS a adopté le plan d'Action Enfance-famille-communauté 2017+. Ce plan est doté d'un objectif transversal sur les saines habitudes de vie.

Dans le cadre de l'adoption de ce plan, une réflexion sur les 3 dernières années de financement d'Avenir d'enfant avait été faite et des décisions concernant le déploiement des actions et du financement ont été prises.

Une rencontre de comité aviseur élargie a eu lieu le 26 avril 2016 dans le but de confirmer les orientations pour 2018-2019 et élaborer le plan d'action à déposer à Avenir d'enfant. De façon générale, les décisions prises l'an dernier sont respectées.

Quelques changements :

- Surplus budgétaire lié au départ et au non-remplacement de Bianca Boudreau.
- Retrait de l'activité Karibou par les Loisirs Ste-Claire
- Surplus total d'environ 17 000\$

Des réflexions sur le déploiement d'actions visant à pérenniser le travail effectué en petite enfance durant les 10 dernières années ont été faites lors de cette rencontre.

Voici le contenu du plan d'Action :

### Poursuite des actions :

- Les 3 ressources humaines de la Maison des Familles (Travail de milieu, Intervention sociale, Intervention en éveil à la lecture et au langage) :
  - ↳ puisqu'elles portent ou peuvent porter des actions,
  - ↳ les 2 démarches d'évaluation ont démontré la pertinence et la grande portée de ces 3 ressources. Les recommandations du comité d'évaluation vont dans le sens de la poursuite de ces actions,
  - ↳ seules ces actions se poursuivront jusqu'en 2020
- Certification Établissement ami des enfants :

- ↳ Afin de finaliser le déploiement de la certification dans le quartier et effectuer une démarche d'évaluation auprès des commerces déjà certifiés depuis un an. PAS DE BUDGET COMITÉ EN AVRIL.
- L'heure du conte

Fin des actions :

- Le programme Karibou :
  - ↳ Constats de non-efficacité de la stratégie adoptée l'an dernier (offrir le programme gratuitement dans le sud du quartier, l'offrir payant dans le nord dans le but de favoriser l'accessibilité aux familles plus démunies.)
  - ↳ Souhait de non renouveler l'engagement de la part du porteur (Loisirs Ste-Claire)
- Groupe de co-développement :
  - ↳ Puisque l'objectif est de rendre le groupe autonome
- Ateliers de stimulation parents-enfants :
  - ↳ Fin de l'action telle que développée dans le passé
  - ↳ Création d'affiches dans le parc intérieur afin de rendre les parents plus autonomes dans le parc intérieur et de l'outil à déployé dans le quartier

Nouveaux projets visant la pérennisation et la consolidation du travail déployé en petite enfance dans le quartier dans les 10 dernières années :

- Trousse de stimulation parents-enfants :
  - ↳ Dans le passé, le quartier a investi beaucoup de ressources pour développer les compétences parentales liées au développement physique et psychique de l'enfant.
  - ↳ Afin de laisser des outils permettant le développement des compétences parentales malgré la fin des activités.
  - ↳ Production de 100 trousse (Prêts en bibliothèque, maison de la famille, RSG, offerte à bienvenu aux nouveaux nés.)
- Parents-relais
  - ↳ Consolider le projet-pilote qui a débuté l'an dernier
  - ↳ faire des liens avec les futurs projets aînés-relais et citoyens-relais
- Comités de transition
  - ↳ Financement pour la création du guide d'entrée en maternelle (moins de stress financier sur l'ensemble du projet)
- Évènement marquant de fin de programme
  - ↳ Afin de souligner les réalisations et le travail accompli, faire valoir l'importance des politiques et des mesures collectives concernant les 0-5ans et terminer cette étape importante pour le quartier sur une note positive.

Questions/commentaires

Pas de questions ou commentaires.

ADOPTION DU PLAN D'ACTION ENFANCE-FAMILLE

**CONSIDÉRANT** l'adoption le 3 avril 2017 du plan d'action enfance-famille 2017+ élargi afin d'inclure les enfants de 0-17 ans, et ce, dans l'objectif de travailler la réussite éducative pour tous ;

**Considérant** que le Comité aviseur élargi (enfance-famille) a confirmé et ajusté les objectifs reliés au plan d'action en petite enfance le 26 février 2018 ;

**CONSIDÉRANT** les surplus liés à l'absence d'une coordination enfance famille durant plusieurs mois ;

**Que** le plan d'action en petite enfance 2018-2019 soit déposé en date du 1er avril 2018 en vue d'obtenir du financement d'Avenir d'enfants :

Ce plan d'action inclut la description et le budget reliés à 9 actions portées par : la Maison des Familles de Mercier-Est, la Bibliothèque Mercier et Solidarité Mercier-Est. Totalisant : 137 564\$

Il inclut également les frais de coordination et d'administration du fiduciaire, Solidarité Mercier-Est. Totalisant 46 105\$

**QUE** les budgets des actions *Établissement ami des enfants* et *Évènement de fin de programme* puissent être revu à la hausse suivant les recommandations du comité aviseur pour un maximum de 5 000\$ au total pour les deux actions.

**QUE** le Comité de développement social ait la responsabilité de suivre les travaux de ce plan.

L'adoption du plan d'action 2018-2019 est proposée par Véronique Coulombe et appuyée par Franz Gauthier.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Marie-Jo propose la modification de l'ordre du jour. Les points suivants auront un suivi par courriel.

**8.3 Comité de transitions scolaires et sociales**

Point non traité par manque de temps.

**9. Saines habitudes de vie**

**9.1 Activités dans les parcs été 2018**

Point non traité par manque de temps.

**9.2 Formation premiers soins en santé mentale**

Nathalie assure le suivi avec les groupes concernés.

**10. Prochaines rencontres**

Assemblée régulière des membres : 20 avril 2018

Propositions de date pour le prochain CDS :

Mercredi 23 mai 2018 PM

Jeudi 24 mai AM

Jeudi 24 mai PM

**11. Levée de la rencontre à 16h30**